

UN SEMINAIRE SULPICIEN EN INDO-CHINE

La Compagnie de Saint-Sulpice n'en est pas à ses débuts d'apostolat missionnaire. Déjà, M. Olier avait envoyé plusieurs de ses confrères au Canada et plus tard d'autres furent envoyés aux Etats-Unis. On trouve ainsi les Messieurs de Saint-Sulpice à l'origine de Montréal et de Baltimore. Aujourd'hui, entrant elle-même dans le grand mouvement missionnaire, dont Pie XI est l'intrépide initiateur, et répondant aux désirs de Mgr de Guébriant et de la S. Congrégation de la Propagande, la vénérable Compagnie envoie de nouveaux pionniers sulpiciens jeter les bases d'un Séminaire régional en Indo-Chine.

Le Séminaire servira à quatre vicariats apostoliques, confiés aux Missions Etrangères, avec lesquelles Saint-Sulpice a toujours entretenu les plus cordiales et étroites relations. Les premiers Sulpiciens désignés sont M. Paliard, directeur au Séminaire de Francheville, et M. Uzureau, directeur au Séminaire de Limoges. Ils sont partis pour Hanoï le 4 octobre.



QU'ON PAIE SA PLACE

(De la "Semaine Religieuse" de Québec)

Après notre causerie sur les timbres-poste, quelques lecteurs nous ont demandé un article sur les billets de chemin de fer. Nous nous rendons très volontiers à leur juste désir. Notre intention n'est pas de résoudre tous les cas, mais plutôt de rappeler brièvement certains principes généraux.

Le raisonnement que nous avons établi l'autre jour revêt ici toute sa force. Lorsqu'une personne prend place dans un convoi, elle fait un contrat tacite avec l'administration du chemin de fer: Le train vous portera à tel endroit, en telle localité, et vous vous engagez à donner en retour la somme de tant. Le billet que vous achetez à la gare est précisément le reçu par lequel vous prouverez au conducteur que vous avez payé le prix convenu.

Confortablement assis dans un fauteuil vous êtes maintenant en route pour Montréal, pour Ottawa. Le conducteur passe et, par distraction sans doute, il ne demande pas votre billet. Allez-vous le réserver pour un prochain voyage? Non, vous n'agirez pas de la sorte: vous avez trop horreur de l'injustice. Remettez votre billet; s'il le faut, attirez discrètement l'attention du contrôleur. Pourquoi pas? Vous n'êtes pas obligé de faire ces avances, mais ce serait de si bon ordre! En tout cas, vous avez payé votre place comme vous y étiez tenu, et vous avez reçu pour la valeur de votre argent; une autre fois vous devrez payer encore votre place en vertu d'un nouveau contrat et vous recevrez en-